

L'AVVV étudie l'histoire du château et aimerait son classement

Le Progrès
15-05-2012

Christine Bertin, de l'Association Vaulx-en-Velin Village (AVVV), vient de présenter le bilan de ses recherches sur le château. Elle a réuni des documents éparpillés entre services municipaux et départementaux jusqu'en Isère. Le dossier des étudiants de l'école d'architecture (réalisé en 2009 sous la direction de Philippe Allart), est une des bases de ce travail de fourmi. Actes de 1685, photos de famille de 1930... L'association a constitué un fonds qu'il est intéressant de consulter. Par exemple, un contrat de vente du 18 avril 1822 s'avère très utile à la connaissance de ce bâtiment puisqu'il comporte 10 pages décrivant les aménagements intérieurs à l'époque. Hélas, ces documents restent encore à décrypter, tant la langue et la graphie des archives sont affaire de spécialistes. Et d'autres questions se posent : qui connaît ce château du XIII^e siècle à Vaulx et ailleurs ?

Le président de l'AVVV, Stéphane Bertin, rappelle « la volonté affichée par la commune de

revaloriser le site dès novembre 2010. Il semble qu'un projet paysager soit en cours, mais ça n'avance pas. Qu'en est-il d'une demande de classement ? Comment notre association pourrait-elle se charger du dossier ? »

Le modèle réussi de l'inscription de l'usine Tase à l'inventaire des monuments historiques suscite des envies et pourrait inspirer de nouveaux engagements. Pour le moment, un courrier a été adressé au maire. (lire ci-dessous). A suivre... ■ www.avvv.fr



■ La face nord du château, vue depuis la rue Franklin. L'AVVV souhaite qu'il soit classé Monument historique. Photo Monique Desgouttes-Rouby

Extrait de la lettre de l'AVVV écrite au maire

« Le château du Village est dans notre quartier le monument le plus ancien. Selon les sources historiques, les premières mentions de ce monument datent de 1325. Il fait partie intégrante de notre Histoire et de notre patrimoine commun et doit donc être conservé et protégé. Ces faits ont été rappelés de nombreuses fois. En particulier lors de la Fête du Patrimoine de septembre 2010 et, durant la dernière

réunion publique organisée par l'AVVV le lundi 7 mai. Lors de l'assemblée générale de quartier du 4 octobre 2010, vous indiquiez, en réponse à la question d'une habitante du Village, que vous étiez d'accord pour que l'on « fasse immédiatement une demande de classement monument historique », et vous promettiez la création d'un groupe de travail autour du thème du château. Nous vous

demandons donc, Monsieur le Maire, par le présent courrier : de créer un groupe de travail sur ce thème intégrant des habitants du quartier, et auquel des membres de notre association pourraient se joindre. De mettre en place avec le groupe de travail créé la procédure de classement du château du Village au titre des Monuments historiques nationaux. »

> Cette lettre a été remise le 10 mai.